



**CERTIFICAT D’AFFICHAGE
EXTRAIT DU SECOND PROCES-VERBAL**

Je soussigné Jérôme MARCHAIS, maire de la commune de Vallet

Certifie que le procès-verbal dressé par moi le 25 septembre 2024

En présence de :

Madame Audrey LAVAGNE, responsable des cimetières

et Monsieur Olivier DENIS, agent de la police municipale

Relatif à l'état d'abandon des concessions funéraires (tableau ci-joint) en application des articles L.2223-17 et R.2223-16 du code général des collectivités territoriales, a été affiché par extraits à la porte de la mairie et à celle du cimetière **durant un mois**, affichage renouvelé deux fois à quinze jours d'intervalle :

- **du jeudi 26 septembre au samedi 26 octobre 2024**

Et sera annexé à l'original du procès-verbal constatant l'état d'abandon des concessions ci-dessous référencées.

Fait à Vallet, le 25 septembre 2024

Le Maire,

Jérôme MARCHAIS



**EXTRAIT DU SECOND PROCES-VERBAL
CONSTATANT L'ÉTAT D'ABANDON
DE CONCESSIONS PERPÉTUELLES**

Commune de VALLET (Loire-Atlantique) – Cimetière Communal

Aujourd'hui, Mercredi 25 septembre 2024 à 09 heures 30,

Nous, Jérôme MARCHAIS, Maire de VALLET (Loire Atlantique),

Vu les articles R.2223-123 à R.2223-14 du Code Général des Collectivités Territoriales et conformément à l'avis de constatation envoyé aux descendants, successeurs connus des concessionnaires en lettre recommandée avec avis de réception, au moins un mois avant la date prévue, et la publication de celle-ci faite aux portes du cimetière et de la Mairie en date du 13 septembre 2024,

Nous sommes transportés au cimetière communal, accompagnés de Monsieur Olivier DENIS, exerçant les fonctions de Police municipale,

Aucun descendant, ni successeur des concessionnaires n'est présent, ni représenté, malgré la notification et la publication de notre avis en date du 13 septembre 2024 ci-dessus mentionné,

Avons fait les constatations de l'état d'abandon dans lequel se trouvent les concessions ci-dessous indiquées, lesquelles ont plus de trente ans d'existence au moins et où la dernière inhumation remonte à plus de 10 ans, ainsi qu'il résulte des actes de concessions,

N° PLAN	N° ACTE	DATE DE L'ACTE	NOM ET PRENOM DU CONCESSIONNAIRE	ETAT DES CONCESSIONS
B 33	94	22.01.1883	BRUNEAU Anne et Auguste	Délabrement de la semelle béton, mousse sur monument, joints détériorés du monument.
B 34	42 et 42 bis	19.07.1872 25.11.1880	RICHARD Léon GOGLET Charles	Aucun signe d'entretien, présence de hautes herbes et plantes parasites. Le crucifix est tombé de la croix, croix détériorée, mousse et lichen sur monument.
C 142	100	27.08.1884	DURAND René	Aucun signe d'entretien, présence importante de mousse sur monument, croix cassée posée sur pierre tombale, stèle fissurée, affaissement du monument
C 206	71	02.06.1870	GRIMAUD Jean	Aucun signe d'entretien, tombe envahie par des hautes herbes et plantes parasites, entourage fer forgé recouvert de mousse et détérioré, croix rouillée
D 252	400	18.11.1924	GUERIN Jules	Aucune marque d'entretien, herbes et plantes parasites, contour et stèle recouverts de mousse, affaissement du monument, 2 Christ cassés
E 430	394	25.07.1924	FEUILLÂTRE Joseph	Aucune marque d'entretien, contour et stèle noircis et couverts de mousse, déchaussement du monument, bloc de granit non sécurisé, côté droit, risque de tomber sur la concession voisine

E 433	465	07.10.1928	BOITIERE épouse PICOT Eugénie	Aucun signe d'entretien, contour en bois décomposé, sans monument, hautes herbes et plantes parasites, objets funéraires dégradés, croix rouillée
E 486	410	05.07.1925	MASSE Joseph et PEIGNE Henri	Aucun signe d'entretien, présence d'arbustes, plantes parasites et hautes herbes, contour de la tombe s'enfonce
F 511	523	07.11.1931	COUILLAUD Henri	Aucun signe d'entretien, monument s'affaisse et dissocié, recouvert de mousse, stèle noircie, présence de hautes herbes, objets funéraires dégradés
F 587	118	05.09.1889	FOUCHER Veuve GABORIT Marie	Aucun signe d'entretien, pas de monument, ni entourage, envahie de mauvaises herbes et plantes parasites, objets funéraires dégradés, croix rouillée
H 767	166	12.06.1898	POUPONNEAU Julien	Pierre tombale cassée, se désolidarise, présence de plantes parasites, croix rouillée entièrement, monument et croix s'affaissent
H 783	237	18.06.1912	BARON BRUNELIERE Pierre	Aucun signe d'entretien, pierre tombale (entourage) désolidarisée et s'enfonce, présence de hautes herbes, croix recouverte de lichen
H 793	300	25.10.1920	POIRIER Berthe	Monument se désolidarise, monument noirci, brique sous monument visible, soubassement détérioré, présence lichen et mousse
H 824	637	20.02.1942	PETITEAU Veuve MERAND Marie <i>Centenaire</i>	Présence de mousse et lichen, trou à la base du monument avec vue sur caveau, brique soubassement cassée et visible
I 945	644	05.08.1942	PICOT Victor	Aucun signe d'entretien, présence de mauvaises herbes, croix penche et partiellement rouillée, monument penche vers la gauche et s'affaisse

De ces constatations, dont il résulte que lesdites concessions ont cessé d'être entretenues et se trouvent dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé pour chaque concession un procès verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que celle de Monsieur David ROUDAUT, exerçant les fonctions de Police municipale.

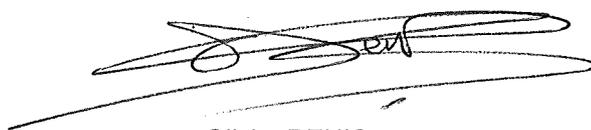
Fait et clos le 25 septembre 2024 à 10 heures.

La Responsable du cimetière,



Audrey LAVAGNE

Le Policier Municipal,



Olivier DENIS